



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil  
municipal, tenue à la Salle du conseil le 30 octobre 2015, à  
12 h**

Sont présents : MM. Hans Gruenwald Jr., maire  
Yannick Sauvé, conseiller  
Archie Martin, conseiller  
Michel Sauvé, conseiller  
Danny Lalonde, conseiller

Sont absents : MM. André Boucher, conseiller  
Mario Gauthier, conseiller  
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

*Les membres présents forment le quorum.*

L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, Michel Sauvé, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Octroi du contrat de construction d'une dalle de béton – dossier Écocentre;
2. Octroi du contrat – fourniture et livraison du chlorure de sodium;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 12 h par le maire, Hans Gruenwald Jr. Hélène Therrien, greffière, fait fonction de secrétaire.

**2015-10-449**

**Octroi du contrat de fourniture et de livraison du chlorure de sodium – appel d'offres numéro 2015-STP-15 – Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée**

Attendu que 3 soumissions ont été reçues dans les délais prescrits;

Attendu que 3 soumissions ont été reconnues conformes aux documents d'appels d'offres;

En conséquence,

Il est proposé par Yannick Sauvé et résolu d'octroyer le contrat pour fourniture et livraison du chlorure de sodium – appel d'offres 2015-STP-15, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie Mines Seleine, une division de K+S Sel Windsor Itée, au prix de 78,64 \$/T.M., et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil  
municipal, tenue à la Salle du conseil le 30 octobre 2015, à  
12 h**

**2015-10-450**

**Rejet des soumissions pour l'appel d'offres 2015-STP-16 pour la construction  
d'une dalle de béton en vue de l'implantation d'un écocentre**

Attendu que conformément à l'article 477.4 de la *Loi sur les Cités et villes*, une estimation des coûts des travaux a été produite par la direction du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu le 16 octobre 2015, et ce, pour un montant de 150 000 \$, plus les taxes applicables;

Attendu que suite à un appel d'offres public, huit (8) soumissions ont été déposées dans le délai prescrit;

Attendu que la plus basse soumission déposée pour les travaux de construction d'une dalle de béton en vue de l'implantation d'un écocentre est d'une somme de 299 765 \$, plus les taxes applicables;

Attendu que le budget pour ces travaux est bien moindre que ce montant;

Attendu la recommandation du directeur du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, M. Tommy Thibault;

En conséquence,

Il est proposé par Hans Gruenwald Jr. et résolu de rejeter toutes les soumissions relatives au contrat pour la construction d'une dalle de béton en vue de l'implantation d'un écocentre, appel d'offres 2015-STP-16, puisque l'écart entre le prix soumis par le plus bas soumissionnaire et le budget prévu pour ces travaux est beaucoup trop important.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions allouée aux personnes présentes**

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**2015-10-451**

**Levée de la séance**

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Danny Lalonde et résolu que la présente séance soit levée à 12 h 05.

Adoptée à l'unanimité

---

Hans Gruenwald Jr.  
Maire

---

Hélène Therrien, OMA  
Greffière